



## Préserver la biodiversité

**Ville éco-responsable, Enghien-les-Bains s'associe au programme national « l'Abeille, sentinelle de l'environnement » de l'Union nationale de l'apiculture française.**

Ce projet, action de l'agenda 21 de la ville, vise à lutter efficacement contre la disparition massive des abeilles, il agit pour la biodiversité. Début avril, les ruches sont installées au Parc Sainte-Jeanne, **parc pédagogique vert**, lieu d'observation, de sensibilisation, de découverte et d'éducation à l'environnement destiné aux jeunes Enghiennois.

Avec un **riche passé historique lié à l'eau, la nature et l'environnement**, la ville d'Enghien-les-Bains a toujours veillé à préserver son cadre de vie notamment par l'application d'une zone de protection pour son patrimoine architectural, urbain et paysager. Par ailleurs, l'agenda 21 adopté en octobre 2009 regroupe un **programme d'actions jusqu'en 2012**. Les années à venir permettront à la ville de pratiquer le développement durable à son échelle en mettant en place une série d'actions concrètes et d'envergure dans des domaines variés comme les achats, l'alimentation dans les écoles, la protection du lac, l'énergie, les espaces verts et la nature (biodiversité), les bâtiments « Haute Qualité Environnementale », les déplacements, les déchets, la solidarité... De nombreux changements ont déjà été amorcés notamment en interne comme **la collecte sélective** des déchets papiers des services administratifs, envoyés directement au recycleur, sans passer par le centre de tri, limitant ainsi le transport.

• Pour **l'entretien des jardins et des massifs**, le service des espaces verts abandonne progressivement les produits phytosanitaires en revenant à des méthodes

plus naturelles (binette, paillage, lutte biologique).

• La ville veut **réduire les consommations d'énergie**, en privilégiant des équipements peu émetteurs de gaz à effet de serre et en sensibilisant aux comportements économes. Par exemple, la chaudière au fioul du gymnase de la Coussaye sera remplacée par un système utilisant la biomasse (plus de 100 tonnes en moins de CO<sub>2</sub> émis par an).

• Les **agents de la ville sont sensibilisés** sur les mises en veille des appareils, l'utilisation du chauffage ou sur l'éclairage. Pour leurs déplacements, des vélos sont mis à la disposition des agents et une réflexion sur une plate-forme de co-voiturage est en cours.

• **D'une superficie de 44 ha, le lac** est un bassin de récupération des eaux pluviales de plusieurs communes, mais également un lieu dédié aux loisirs (nautisme, pêche...) et un espace naturel offrant au visiteur un cadre de promenade agréable et à la faune un habitat permanent ou temporaire. La qualité de ses eaux fait l'objet d'une attention particulière. De même, les sources sulfurées sont scrupuleusement contrôlées.

• **La ville en partenariat avec la société AIR SÛR** a procédé à des mesures de la qualité de l'air intérieur dans ses équipements dédiés à la petite enfance. Le groupe scolaire Ormesson a également été sélectionné comme établissement pour la campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air intérieur réalisé par Airparif.



“ La Ville d'Enghien-les-Bains a engagé depuis plusieurs années une démarche vers le développement durable, synthétisée dans son Agenda 21. Il vise à concilier l'urbanisme et ses nouvelles mobilités, avec la préservation des ressources de la biodiversité. Parmi elles, l'eau, est au cœur du développement de la ville, à travers ses sources (eau thermale sulfurée et source Iris), ainsi que ses espaces verts. Il nous faut penser et réaliser la ville avec une veille permanente pour ce territoire sensible. ”

**Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains  
et conseiller général du Val d'Oise**



Hôtel de ville - 57 rue du Général-de-Gaulle - 95880 Enghien-les-Bains  
Service Communication - 01 34 28 45 61 / 46 24 - [reflet@enghien95.fr](mailto:reflet@enghien95.fr)  
[www.ville-enghienlesbains.fr](http://www.ville-enghienlesbains.fr)

